



17 septembre 2024

Indicateurs énergétiques des communes

Mise en ligne des données

Afin de sensibiliser la population à la transition énergétique, le Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH) a mis en ligne différents indicateurs énergétiques qu'il est possible de consulter par commune. Ces derniers se présentent sous la forme de fiche d'information contenant par exemple l'approvisionnement en chaleur, la production photovoltaïque ou encore l'approvisionnement en électricité sur le territoire communal. Cette démarche s'intègre dans le cadre de la stratégie énergétique cantonale qui poursuit comme vision à long terme (2060) un approvisionnement 100% renouvelable et indigène et fixe des objectifs intermédiaires à l'horizon 2035.

Afin de mieux rendre visible la transition énergétique en Valais, le Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH) a défini différents indicateurs énergétiques qu'il souhaite mettre à disposition du grand public. Ceux-ci sont présentés sous forme d'une fiche d'information par commune. Cette dernière montre, à l'aide de mesures spécifiques, l'état de situation et son évolution dans des domaines énergétiques essentiels. Dans un premier temps, le SEFH a sélectionné les indicateurs ci-dessous pour le territoire de chaque commune :

- Approvisionnement en chaleur ;
- Production photovoltaïque ;
- Approvisionnement en électricité ;
- Taux de bâtiments possédant un certificat CECB ;
- Montants utilisés dans le cadre du Programme Bâtiments.

La fiche d'information des indicateurs énergétiques se base sur les données du Registre suisse des bâtiments et des logements (RegBL) et sur les données fournies par les gestionnaires de réseau de distribution (GRD). Une bonne qualité des données est nécessaire pour obtenir des indicateurs pertinents. Les communes peuvent y contribuer en actualisant en permanence les données de leur GDR. La fiche d'information des indicateurs énergétiques de la commune, mise en ligne sur le site web du canton, est toujours accompagnée de sa date de publication. Cette procédure permet aux habitants de suivre l'évolution de la transition énergétique sur le long terme. A l'avenir d'autres indicateurs pourraient y être intégrés.

La mise en œuvre du tournant énergétique est une tâche continue et à long terme. Chacun y contribue selon ses propres possibilités, en collaboration avec les acteurs locaux. L'Etat du Valais y contribue notamment, en collaboration avec la Confédération, au travers du « Programme Bâtiment » qui encourage l'efficacité énergétique, l'exploitation des énergies renouvelables et des rejets de chaleur dans le domaine du bâtiment. En 2023, le canton y a consacré 45.7 millions de francs.

Lien : [Indicateurs énergétiques communaux - - vs.ch](https://www.admin.ch/fr/content/medien/2024/09/indicateurs-energetiques-communales.html)

Personnes de contact

Fournier Joël, Chef de service SEFH, tél. 027 606 31 05

Bellwald Antoine, collaborateur scientifique, tel. 027 606 31 29

